



# L'Ecole Municipale de Musique année 2024/2025

**Harmonies  
Cordes  
Percussions**

**Une formation  
musicale  
vivante**

**Une Equipe  
professionnelle et  
dynamique**



# L'EMMA

L'École Municipale de Musique d'Artenay (EMMA) est un service public d'enseignement musical créé en 1988 par la mairie d'Artenay et composé d'une **équipe professionnelle** de 12 musiciens-enseignants. Depuis sa création, à travers son fonctionnement, ses projets musicaux, son Harmonie et ses partenariats (écoles, musée...), l'EMMA ambitionne de mettre la musique à la portée de tous.

Elle a pour missions :

- de permettre aux jeunes enfants **dès 5 ans** de découvrir la musique.
- d'assurer dès 7 ans un **enseignement musical global**.
- de privilégier la **pratique musicale collective**.



Outre son rôle principal de formation à la pratique musicale, l'EMMA inscrit son action dans une dynamique de projets, permettant aux élèves de participer à des **manifestations musicales variées tout au long de l'année** :

- Auditions, concerts inter-disciplines, spectacles musicaux en partenariat avec d'autres structures culturelles extérieures, commémorations, rencontres inter-harmonies...

L'EMMA s'adresse aux **enfants, adolescents et adultes** désireux de se rassembler autour de l'émotion musicale.

Le Maire adjoint,



Bruno DREUX

Le Maire,



David JACQUET





# L'Eveil musical

De 5 à 6 ans \*, nous accueillons votre enfant chaque semaine au sein d'un atelier d'éveil musical pour lui faire **découvrir la musique de façon ludique** : chanson, comptine, écoute, rythmique corporelle, exploration instrumentale, invention musicale, découverte d'instruments de musique.

Nos musiciens en herbe sont heureux de vous offrir chaque année un spectacle bien vivant !

\* : ou de GS Maternelle à CP





# Le Cursus Musique

Affiliée à l'**UDESMA 45** (Union Départementale des Écoles et Sociétés Musicales et Artistiques du Loiret) et à la **CMF** (Confédération Musicale de France), l'**EMMA** propose aux élèves, dès 7 ans et aux adultes <sup>1</sup>, un **cursus musical global**.

Il comprend **3 enseignements complémentaires** :

- **un cours d'instrument** qui s'adapte au rythme de chacun, au choix parmi : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, violon, alto, piano <sup>2</sup>, orgue et percussions <sup>2</sup>.
- **un cours collectif de Formation Musicale** <sup>3</sup> où les élèves abordent le langage musical par différentes pratiques : écoute, rythmique corporelle, invention vocale et instrumentale, lecture, analyse, chorale <sup>4</sup>.
- **un cours d'orchestre ou d'atelier** <sup>5</sup> où les instruments partagent leurs couleurs musicales autour d'un répertoire varié : Harmonie Junior (1<sup>er</sup> cycle), Harmonie d'Emma et Atelier clavier, ensemble à cordes (1<sup>er</sup> cycle), Percutchak (atelier de percussions)

<sup>1</sup> : dès l'âge de 16 ans.

<sup>2</sup> : dans la limite des places disponibles.

<sup>3</sup> : obligatoire pour tous. L'accès à la Formation Musicale seule est possible, hors Cursus. Pour les adultes, seul un cours débutant 1<sup>ère</sup> année est ouvert.

<sup>4</sup> : pour les enfants inscrits en IC1 et IC2, la chorale est intégrée à ces cours. Pour les adultes, le Chœur d'Emma (= chorale adulte) est facultatif.

<sup>5</sup> : obligatoire dès la 3<sup>ème</sup> année d'instrument. Sur décision de l'enseignant pour les percussionnistes et les pianistes.



# Les pratiques d'ensembles hors cursus musique

## Chorale enfant & Chœur d'Emma

À partir de 7 ans, nous vous proposons de **venir chanter ensemble** dans une ambiance conviviale : échauffement corporel et vocal, jeux vocaux, rythmique corporelle, écoutes, chants variés à une ou plusieurs voix.

Enfants, vous désirez chanter **sans apprendre un instrument**, la chorale enfant vous est ouverte.

Adolescents et adultes, venez découvrir les voix du Chœur d'Emma et participer à de beaux concerts riches en émotion !

## Harmonie d'Emma

L'Harmonie d'Emma est un ensemble instrumental constitué principalement des élèves de II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> cycle de l'EMMA et de musiciens amateurs. **Grands élèves et musiciens amateurs éclairés** de tous horizons, vous êtes invités à nous rejoindre pour jouer ensemble un répertoire éclectique dans la joie et la bonne humeur ! \*

## PercuTchak

Ensemble de percussions accueillant tous les adultes et adolescents\*\*, **débutants ou non**, qui cherchent une pratique musicale dynamique et rythmée. Venez découvrir le plaisir de faire de la percussion en groupe !

Percussions de rue, percussions corporelles, improvisation collective...

\* l'intégration à l'Harmonie d'Emma dépend du niveau instrumental du musicien.

\*\* à partir de 14 ans



## PLANNING DES COURS COLLECTIFS 2023/2024

(à titre indicatif, susceptible d'être modifié en fonction des besoins du service et du nombre d'inscrits)

Discipline	Niveau / âge	Jour	Horaire	
Eveil musical	CP et grande section maternelle hors Artenay	Mercredi	10h-10h45	
Formation Musicale 1 <sup>er</sup> cycle (chorale enfant incluse)	IC1 * (à partir de 7 ans ou CE 1)	Mardi	17h-18h15	P
		Mercredi	10h-11h15	P
	IC2 *	Mardi	17h45-19h	
		Mercredi	10h45-12h	P
	IC3	Mercredi	16h30-17h30	
IC4	Vendredi	18h30-19h30		
IC1 = 1 <sup>er</sup> cycle 1 <sup>ère</sup> année				
Formation Musicale II <sup>ème</sup> cycle	IIC1/IIC2 Cours mixtes	Jeudi	17h30-18h30	
		Jeudi	18h30-19h30	
		Vendredi	18h30-19h15	
		Vendredi	19h15-20h	
	IIC3	Samedi	11h-12h	
IIC4	Samedi	12h-13h		
Ensemble à vents 2 <sup>ème</sup> année		vendredi	17h30-18h30	
Harmonie Junior		Mercredi	17h30-18h30	
Harmonie d'Emma		Vendredi	19h30-21h	
Orchestre à cordes 1er cycle		Mercredi	17h45-18h30	
Orchestre à cordes second cycle		Mercredi	18h30-19h45	
Atelier clavier		Mercredi	15h30-16h30	
PercuTchak, ensemble de percussions		Jeudi	19h-20h	
Chœur d'Emma		Mardi	19h-21h	

# Inscriptions / reinscriptions

Reprise des cours  
lundi 11 septembre  
2023

## Comment s'inscrire ?

- ❖ remplir la fiche d'inscription jointe à ce livret et la déposer à l'accueil de la Mairie.
- ❖ S'inscrire directement par internet sur le site de la mairie d'Artenay, rubrique école de musique.

Vous avez des questions, vous souhaitez prendre contact ?  
N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

[ecole-de-musique@ville-artenay.fr](mailto:ecole-de-musique@ville-artenay.fr) ou au 02 38 80 58 73

## En savoir plus...

Vous souhaitez **découvrir** les instruments enseignés, **rencontrer** les professeurs ?

## ❖ Portes ouvertes

**le samedi septembre de 14h à 17h à l'EMMA**

\* Pour les cours doubles (ou plus) : En cas de déséquilibre des groupes, la répartition des élèves pourra être modifiée ultérieurement.

Les enfants scolarisés à Artenay peuvent être amenés par l'EMMA depuis l'école élémentaire les mardis et vendredis entre 16h45 et 17h (☞ cf. fiche d'inscription).

**P = PASSERELLES**

**JEUNESSE**

la municipalité propose des passerelles entre ses accueils de mineurs (périscolaire, accueil de loisirs, ...) et l'EMMA



# Tarifs

## TARIFS ANNUELS 2023/2024

Eveil musical		90€
Cursus Musique		238€
Cursus Musique piano		319€
Cours Piano ou violoncelle adulte		399€
Formation Musicale seule		100€
Chorale seule		90€
Harmonie d'Emma seule		Accès libre
PercuTchak seul		45€
Cotisation annuelle	Artenay	10€
	Hors commune	20€

➤ Toute année entamée est due. Le règlement s'effectue en 3 fois, sur la période d'octobre à août, **par l'intermédiaire du trésor public qui vous adressera les factures.**

Prêts gracieux  
d'instruments  
pendant 2 ans\*

## REDUCTIONS

Réduction famille (par inscrit)	5% à 10%	5% pour 2 inscrits 10% pour 3 inscrits et plus
Lycéens et étudiants	10%	Fournir un certificat de scolarité
Participation aux commémorations	15%	Pour les élèves de l'Harmonie d'Emma, inscrits en Cursus Musique, ayant participé à plus de 75% des commémorations

\* Sauf adultes, sauf percussions, piano et orgue. Révision annuelle obligatoire et à la charge des familles (organisation + frais). Pour les instruments à cordes, la révision des instruments prêtés est assurée par l'EMMA. Une participation aux frais d'entretien de 100€/an sera demandée à la signature du contrat de location.



# L'équipe de l'EMMA

COMMUNE DE  
**Artenay**



## *L'équipe de coordination:*

**Guillaume DONADIEU** – Directeur de l'EMMA

**Florence van GERDINGE** - Référente Formation Musicale, suivi des projets

## *L'équipe pédagogique :*

**Christelle LAMOTTE** - flûte traversière, ensemble à vents 2<sup>ème</sup> année et FM

**Clarissa SKOPEK** - clarinette

**Rémi LAMOTTE**- saxophone

**Guillaume DONADIEU** - trompette/cornet, tuba, Harmonie d'EMMA

**En cours de recrutement** - cor d'harmonie

**Florence VAN GERDINGE** - violon, alto, éveil musical et FM

**En cours de recrutement** – violoncelle et FM

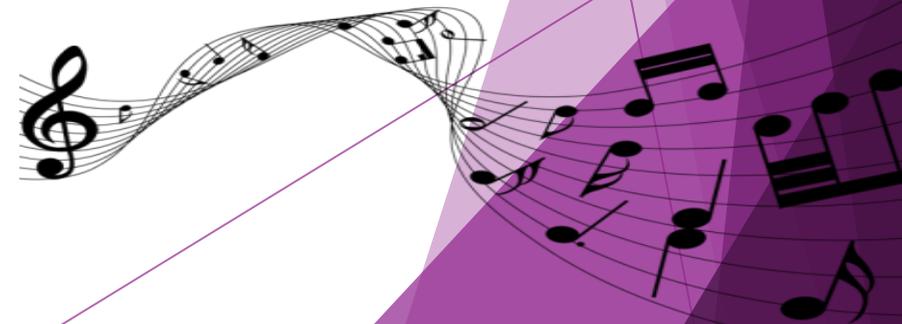
**Eric BRODIEZ** - orgue

**Juliette BOUAZIRIA** - piano, accompagnement piano, atelier clavier

**Louis JANVIER** - percussions, PercuTchak, Harmonie Junior

**Emmanuelle PY**- hautbois, trombone, interventions en milieu scolaire : DUMISTE et FM

**Aurore POULS** - chœur d'EMMA « ENFADAT », FM et chœur enfant



Ecole Municipale de Musique d'Artenay / 4 rue des Ecoles / 45410 ARTENAY

02 38 80 58 73 / [ecole-de-musique@ville-artenay.fr](mailto:ecole-de-musique@ville-artenay.fr)

➔ derrière la Mairie